

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte appe foncé Recu le

Ré

Mc



13 JUIL. 2017

au greffe du tribunal de commerce francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0505.998.817

Dénomination

(en entier): FLEXIBLE AUTOS BENELUX

Forme juridique: SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège: CHAUSSEE D'ALSEMBERG 842, 1180 UCCLE

Objet de l'acte: TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Extrait du PV de l'AGE du 01.06.2017

L'assemblée des actionnaires réunie ce jour décide de transférer avec effet au 1er juin 2017 le siège social à 1060 Bruxelles, South Center Titanium, 8 Place Marcel Broodthaer et par conséquent décide de modifier l'article 2 des statuts pour le remplacer par le texte suivant : « Son siège social est établi à 1060 Bruxelles, South Center Titanium, 8 Place Marcel Broodthaer».

L'ancien siège social est supprimé.

L'assemblée a également décidé de conférer tous pouvoirs à Monsieur Benjamin ARIEL représentant la société INTERCOMPTA sprI pour signer et déposer la publication au Moniteur ainsi que la déclaration d'immatriculation, de modification, de radiation auprès d'un guichet d'entreprise de la Banque carrefour des entreprises. Pour extrait analytique conforme,

Benjamin ARIEL **MANDATAIRE**

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature